



INNOVER EN CORSE - INNUVÀ IN CORSICA

AVENANT N° 1
A LA CONVENTION D'INCUBATION
du 14 avril 2020

Entre **L'Incubateur de Corse porté par l'Association INIZIÀ**
Maison du Parc – ZI Erbajolo – 20600 BASTIA
Ci-après désigné par « **L'INCUBATEUR** » et représenté par son
Directeur nommé par la délibération n° 20131209-1 du Conseil
d'Administration d'INIZIÀ en date du 9 décembre 2013,

D'UNE PART,

Et **Mme Vanessa BIANCONI,**
née le 24/12/1981 à Marseille et demeurant au 16 Boulevard Paoli - 20200
BASTIA
Représentant légal agissant en qualité de présidente de la société H.I.C France,
dont le siège social est situé à A Sulana, 20235 CANAVAGGIA, immatriculée au RCS de
Bastia sous le numéro 808 828 016

Ci-après désignée par « **PORTEUR DE PROJET** », dûment autorisé aux fins des présentes,
D'AUTRE PART.

- Vu la convention signée le 14 avril 2020 entre L'INCUBATEUR et le PORTEUR DE PROJET ;
- Vu la délibération n° 13/167 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2013 portant approbation de l'évolution du mode de portage et des missions du dispositif régional d'incubation d'entreprises innovantes de Corse ;
- Vu la convention pluriannuelle de partenariat entre la Collectivité Territoriale de Corse – l'Agence de développement économique de la Corse et INIZIÀ pour la période 2017-2020 du 25 septembre 2017 ;
- Vu la convention 20-INCUB 17 entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et INIZIÀ du 7 juillet 2020 ;

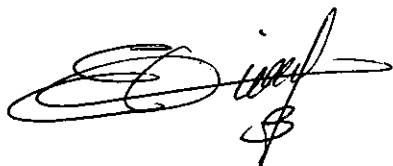
Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – Durée

La convention susvisée est prorogée de 6 mois supplémentaires. Celle-ci prendra fin le **14 avril 2022**.

Fait en 2 exemplaires à Bastia le : 14 octobre 2021

Pour L'INCUBATEUR :

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, loopy initial 'E' followed by the name 'Emmanuel' and a final flourish.

Emmanuel PIERRE

Pour le PORTEUR DE PROJET :

Vanessa BIANCONI

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style that reads 'Vanessa'.